

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

RÉUNION DU CONSEIL
Le mardi 19 octobre 2010
18 h 30
Timmins
Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, tenue à Timmins, le mardi 19 octobre 2010 à 18 h 30.

- PRÉSENCES:**
- Conseillers: I. Charbonneau, présidente
D. Grzela, vice-président
R. Lafleur, conseiller scolaire – vidéoconférence Hearst
B. Laberge, conseiller scolaire
L. Ouellette, conseillère scolaire – vidéoconférence Cochrane
D. Bélanger, conseiller scolaire
L. Dion, conseiller scolaire
V. Lacroix, élève-conseillère – vidéoconférence Hearst
- Personnel : L. Presley, directrice de l'éducation
M. Beaulac, agente de supervision – vidéoconférence Temiskaming Shores
J. Lepage, agent de supervision – vidéoconférence North Bay
R. Richard, gérant des finances – vidéoconférence Hearst
K. Lafrenière, gérante des installations scolaires
M. Desjardins, gérant de l'informatique et adjoint aux ressources humaines – téléconférence
J. Bisson, gérante des ressources humaines et des services d'appui – vidéoconférence North Bay
V. Girouard, Chef des services en EED
R. Loiselle, Directeur de la PAL
C. Jurenovskis, Chef des services pédagogiques
K. Salonen, administratrice adjointe à la direction de l'éducation et secrétaire de la réunion
- Publique : T. Bernier
J. Thomas – vidéoconférence Cochrane
C. Thomas – vidéoconférence Cochrane
- Absences : M. Martin, conseiller scolaire
R. Patenaude, conseiller scolaire
N. Gaudet, agente de supervision

PRIÈRE D'OUVERTURE

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. B. Laberge récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour P. Pigeau et R. Magny.

A. Conseil : Affaires courantes

A.1 Réactivation de la séance ordinaire

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger
APPUYÉ PAR : D. Grzela

Résolution 10-309

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 33 le mardi 19 octobre 2010.

Adoptée

A.2 Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : L. Dion
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Résolution 10-310

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 19 octobre 2010 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que modifié.

Adoptée

A.3 Absences de conseillères ou de conseillers scolaires

PROPOSÉ PAR : B. Laberge
APPUYÉ PAR : D. Grzela

Résolution 10-311

QUE les membres suivants soient excusés de cette rencontre :

Absence autorisée : R. Patenaude

Absence non-autorisée : M. Martin

Adoptée

A.4 Déclaration de conflits d'intérêts

Membre : _____

Sujet de conflit : _____

Aucun : _____ X _____

A.5 Adoption du procès-verbal

PROPOSÉ PAR : L. Dion
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Résolution 10-312

QUE le procès-verbal suivant soit adopté tel que présenté :

A.5.1 Réunion ordinaire du Conseil, tenue le 25 septembre 2010

Adoptée

B. Présentation et/ou délégation

Mme Janet Thomas : Routes des autobus scolaires dans la région de Cochrane

Les conseillers.ères ont reçu la documentation. On cède la parole à D. Bélanger, président du comité de transport. Celui-ci remercie M. et Mme Thomas d'être présents à la réunion. Il affirme que la politique concernant le transport est respectée, et que celle-ci est disponible sur le site Web du Conseil. Les routes d'autobus ne peuvent pas être modifiées sans affecter les autres élèves qui montent sur le même autobus. La question concernant les abris pour les élèves qui attendent l'autobus devra être adressée avec la municipalité de Cochrane. Pour terminer, R. Richard confirme qu'il y a un autobus supplémentaire en cas de bris.

C. Affaires à décider

C.1 Affaires qui découlent de la réunion du Comité plénier – huis clos du 18 octobre 2010

C.1.1 Rapport de la Directrice de l'éducation

C.2 Rapport du Gérant des services financiers

PROPOSÉ PAR : B. Laberge Résolution 10-313
APPUYÉ PAR : D. Grzela

R. Richard présente les versements de la paie pour le mois de septembre 2010.

QUE le rapport soumis par le Gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-314
APPUYÉ PAR : R. Lafleur

QUE le Conseil approuve les versements de la paie pour le mois de septembre 2010 au montant total de 3, 512,756.20 \$.

Adoptée

C.3 Rapport de la gérante des ressources humaines et des services d'appui

PROPOSÉ PAR : B. Laberge Résolution 10-315
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

J. Bisson présente les démissions, nominations et embauches.

QUE le rapport soumis par la Gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-316
APPUYÉ PAR : R. Lafleur

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Grzela Résolution 10-317
APPUYÉ PAR : B. Laberge

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger Résolution 10-318
APPUYÉ PAR : B. Laberge

QUE le Conseil approuve l'augmentation des taux des avantages sociaux de 5.5% pour l'assurance maladie et de 12.6% pour l'assurance dentaire et ce, rétroactif au 1^{er} septembre 2010, selon la recommandation de notre expert-conseil.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-319
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve la prolongation du mandat de l'expert-conseil pour le dossier des avantages sociaux et ce, jusqu'au 30 novembre 2010.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-320
APPUYÉ PAR : B. Laberge

QUE, suite au dépôt de la Loi ontarienne de 2010 sur les mesures de restriction de la rémunération dans le secteur public visant à protéger les services publics, le Conseil applique seulement le gel des salaires au personnel non-syndiqué du Conseil et ce, pour l'année 2010-2011 et 2011-2012.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Grzela Résolution 10-321
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Attendu que le Conseil recherche des occasions pour améliorer l'efficacité et le service;

Attendu que le Conseil est redevable aux contribuables pour l'efficacité financière;

Attendu que le Conseil examine la possibilité de réorganisation lors de retraite ou de démission;

QUE le Conseil approuve l'élimination du poste d'agent(e) de la paie au point de service de Kapuskasing.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-322
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

QUE le Conseil approuve l'ajout d'un poste de préposé(e) aux services financiers pour le secteur de la paie au point de service de Kapuskasing.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : B. Laberge Résolution 10-323
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve la recommandation présentée à la résolution n° 10-083 à huis clos le 18 octobre 2010 (salaire).

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-324
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

QUE le Conseil approuve les modifications apportées au tableau des frais d'utilisation rattaché à la politique 6113 – Partenariats pour le partage des installations tel que discuté, tout en respectant la mission et la vision du Conseil.

Adoptée

C.4 Rapport des agents de supervision

PROPOSÉ PAR : B. Laberge Résolution 10-325
APPUYÉ PAR : D. Grzela

J. Lepage présente le financement reçu pour la mise en œuvre de projets favorisant un climat scolaire positif. Le financement peut servir pour la formation du personnel, l'achat de ressources, l'élaboration de programmes, la promotion de la voix des élèves, la mobilisation des parents, les partenariats communautaires, etc.

En l'absence de N. Gaudet, V. Girouard présente son rapport. La direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté a tenu une consultation provinciale pour les francophones il y a quelques semaines passées afin de recueillir des suggestions et des recommandations sur la façon d'améliorer la formule de financement de la subvention pour l'enfance en difficulté pour l'année 2011-2012 et les années ultérieures.

D. Bélanger ajoute que cette consultation a préoccupé plusieurs des conseils scolaires francophones. On anticipe recevoir plus d'information concernant le financement EED.

M. Beaulac présente la liste des écoles qui ont fait demande pour des projets succès ainsi qu'une description des projets et la somme allouée à chacune d'elles.

On souligne que l'initiative de l'É.C. St-Louis à Hearst ainsi que les représentations du spectacle « l'Écho d'un peuple » sont des activités qui mettront en valeur le théâtre et la culture dans la région du nord. On demande de recevoir un compte-rendu à la suite de ses activités.

Pour terminer, on félicite les écoles qui ont contribué ces propositions de projet.

QUE le rapport soumis par les agents de supervision soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.5 Rapport du gérant de l'information pour la gérante des installations

PROPOSÉ PAR : L. Dion

Résolution 10-326

APPUYÉ PAR : B. Laberge

M. Desjardins donne une mise à jour du projet de chauffage à l'École secondaire catholique Cité des Jeunes à Kapuskasing. Le tout devrait être complété par la mi-novembre.

Il explique ensuite qu'il serait bénéfique de faire avancer le projet de construction d'une clôture à l'École catholique André-Cary à Kapuskasing ainsi que le projet pour l'aération à l'École secondaire catholique Thériault à Timmins. La table suggère d'avancer avec la clôture à Kapuskasing et de revenir avec plus d'information pour le projet à l'École secondaire catholique Thériault.

On suggère également de retourner en appel d'offres pour les services de consultants.

QUE le rapport soumis par le Gérant de l'information pour la Gérante des installations soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.6 Rapport de la Chef des services en enfance en difficulté

PROPOSÉ PAR : D. Grzela

Résolution 10-327

APPUYÉ PAR : B. Laberge

V. Girouard informe qu'elle-même et la conseillère pédagogique en EED ont débuté les rencontres-écoles avec la direction et l'enseignante responsable du dossier EED dans chacune des régions afin de revoir le profil EED de chaque école.

De plus, elle énumère les diverses formations EED qui ont été offertes ou qui seront offertes au personnel enseignant.

On demande de l'information sur les PEI ainsi que les CIPR. Une discussion s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la Chef des services en enfance en difficulté soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.7 Rapport du Directeur de la politique d'aménagement linguistique

PROPOSÉ PAR : B. Laberge
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

Résolution 10-328

R. Loiselle informe qu'une session de formation a été offerte au nouveau personnel enseignant le 26 août dernier en ce penchant sur le thème de l'accueil et de la pédagogie culturelle.

Il souligne que les élèves du CSCDGR ont brillé lors du congrès de l'Association française des municipalités qui avait lieu du 14 au 16 septembre à Kapuskasing. Il remercie tout le personnel et tous les élèves pour leur dévouement.

Une formation en pédagogie culturelle pour les responsables de l'animation culturelle et pastorale a été offerte au palier élémentaire le 20 septembre et au palier secondaire le 4 octobre dernier.

R. Loiselle remercie tous ceux qui ont participé à la célébration de la parole pour souligner la fête officielle des Franco-ontariens; plusieurs municipalités ont hissé le drapeau franco-ontarien. Il souligne que le drapeau flotte encore à la municipalité de Timmins et il en est extrêmement fier.

Il a également participé à une formation en communication lors du congrès de l'Association canadienne des agents de communication en éducation; celle-ci était très bénéfique.

On félicite L. Presley et R. Loiselle d'avoir pris le leadership dans cette belle initiative et d'avoir encouragé les municipalités à hisser le drapeau franco-ontarien.

QUE le rapport soumis par le Directeur de la politique d'aménagement linguistique soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.8 Rapport de la Chef des services pédagogiques

PROPOSÉ PAR : L. Dion
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

Résolution 10-329

C. Jurenovskis présente les subventions reçues au niveau de la programmation en littératie et en numératie. Elle indique également les 6 écoles qui ont été retenues pour les écoles au milieu 2010-2011, comparativement à l'an passé, il y avait 11 écoles. L'équipe pédagogique est très fière du progrès.

Pour terminer, elle informe la table que le ministère de l'Éducation veut continuer à appuyer les conseils scolaires à accroître la capacité en matière de littératie chez les garçons. Une formation régionale de 2 jours en collaboration avec le CFORP/Projet Fare volet personnel enseignant se tiendra à Sudbury les 13 et 14 octobre 2010. Les 2 écoles participantes du CSCDGR sont l'École secondaire catholique Thériault et l'École catholique Anicet-Morin de Timmins.

R. Lafleur est excusé de la rencontre à 20 h.

QUE le rapport soumis par la Chef des services pédagogiques soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.9 Rapport de la Directrice de l'éducation

PROPOSÉ PAR : B. Laberge
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

Résolution 10-330

L. Presley présente le tableau de dates importantes. Elle donne ensuite un bref compte-rendu du congrès annuel de l'ACELF dont elle a participé avec L. Dion et V. Lacroix.

En deuxième temps, elle donne quelques détails de la dernière réunion de l'OPECO à laquelle elle a participé.

Pour terminer, L. Presley présente les demandes de commandite.

QUE le rapport soumis par la Directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger
APPUYÉ PAR : L. Dion

Résolution 10-331

QUE l'on demande à la FESFO de cotiser le CSCDGR, exceptionnellement pour l'année scolaire 2010-2011, 1\$ par élève.

Adoptée

C.10 Rapport de l'élève-conseillère

PROPOSÉ PAR : B. Laberge
APPUYÉ PAR : L. Dion

Résolution 10-332

V. Lacroix partage son appréciation personnelle face au congrès annuel de l'ACELF. Ce fut une expérience très enrichissante.

Elle indique que plusieurs initiatives ont été prises dans les écoles pour la journée franco-ontarienne.

Pour terminer, elle donne un bref aperçu des activités qui ont eu lieu dans les écoles secondaires ou qui auront lieu prochainement.

QUE le rapport de l'élève-conseillère soit reçu tel que présenté.

Adoptée

C.11 Rapport de la Présidente du comité de politiques

PROPOSÉ PAR : L. Dion
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Résolution 10-333

L. Ouellette présente le compte-rendu de la dernière rencontre du comité de politiques.

QUE le rapport soumis par la Présidente du comité de politiques soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Ouellette
APPUYÉ PAR : B. Laberge

Résolution 10-334

QUE la politique n° 6125 – Admission des élèves soit approuvée et affichée sur le site Web du Conseil.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Grzela Résolution 10-335
APPUYÉ PAR : L. Dion

QUE la politique n° 3108 – Discrimination et harcèlement en milieu de travail soit approuvée et affichée sur le site Web du Conseil.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : L. Ouellette Résolution 10-336
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

QUE la politique n° 3114 – Violence en milieu de travail soit déposée et affichée sur le site Web du Conseil pour fin de consultation, et ce, jusqu'au 30 novembre 2010.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger Résolution 10-337
APPUYÉ PAR : B. Laberge

QUE la politique n° 3104 – La santé et la sécurité soit approuvée et affichée sur le site Web du Conseil.

Adoptée

C.12 Rapport de la Présidente du Conseil

PROPOSÉ PAR : L. Dion Résolution 10-338
APPUYÉ PAR : D. Grzela

I. Charbonneau participera au symposium 2011, en tant que présidente de l'AFOCSC. Elle indique que ce symposium demande beaucoup d'organisation et que M. Alphonse Ainsworth a été embauché pour coordonner les activités francophones de ce symposium.

Elle informe la table que le gouvernement a formé un comité francophone pour le programme PAJE. Elle explique que les écoles de langues anglaises ne pourront pas offrir des services avant et après l'école en français. Le Dr. Charles Pascal entreprendra une 2^e tournée dans les conseils scolaires. Nous voulons nous assurer qu'il comprenne bien les enjeux des francophones et nos réalités.

Pour terminer, I. Charbonneau participera au 100^e anniversaire de l'AFO à Ottawa cette fin de semaine pour représenter l'AFOCSC.

QUE le rapport soumis par la Présidente du Conseil soit reçu tel que présenté.

Adoptée

D. Information

Copies expédiées par courriel.

E. Correspondance

Copies expédiées par courriel.

Période de questions

Levée de la séance

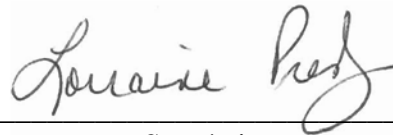
PROPOSÉ PAR : B. Laberge
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

Résolution 10-339

QUE la séance soit levée à 20 h 26.



Présidente



Secrétaire

Adoptée